

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Incendies de forêt et dégradation de la qualité de l'air Appel à la vigilance afin de protéger sa santé

Québec, le 6 juin 2023 – En raison des nombreux incendies de forêt en activité au Québec et de leurs effets sur la qualité de l'air, la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale fait un appel à la vigilance. La fumée affecte la qualité de l'air d'une partie ou de l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale. La Direction de santé publique désire rappeler certaines consignes importantes à suivre, car la qualité de l'air est actuellement jugée mauvaise. La population doit demeurer attentive aux avis et aux alertes régionales concernant la présence de smog et la qualité de l'air ambiant.

La fumée des incendies de forêt peut avoir des effets sur la santé des personnes, peu importe leur âge, et particulièrement les personnes asthmatiques et celles souffrant de problèmes cardiaques ou de problèmes respiratoires, comme l'emphysème et la bronchite chronique.

Recommandations :

Afin de diminuer l'exposition, il est recommandé, jusqu'à ce que l'avertissement de smog soit levé:

- fermer les fenêtres des habitations, des milieux de vie incluant les services de garde, des écoles et des milieux de travail, et éviter l'utilisation des systèmes de ventilation avec échangeur d'air extérieur;
- limiter les activités extérieures (sport et travail), surtout les personnes avec des problèmes de santé.
-

Effets sur la santé :

- L'exposition à la fumée peut engendrer les symptômes suivants :
 - picotement des yeux et larmolement;
 - écoulement nasal et irritation des sinus;
 - mal de gorge et toux légère;
 - mal de tête.
- Les symptômes suivants sont moins courants, mais plus sévères. Ils pourraient nécessiter un suivi médical :
 - essoufflement;
 - respiration sifflante (y compris des crises d'asthme);
 - toux sévère;
 - étourdissements;
 - douleurs thoraciques;
 - palpitations cardiaques.

La Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale continue de suivre la situation de près.

Pour plus d'information

- Consulter le Quebec.ca, où toutes les consignes détaillées sont disponibles : [État de situation des feux de forêt au Québec | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

En tout temps, en cas de doute sur votre état de santé, vous pouvez communiquer avec le service Info-Santé au 811, disponible 24 h/24 h, 7 jours/7 jours. Pour toute urgence médicale, composer le 911.

-30 -

Source et renseignements :

Direction adjointe des communications - relations médias
CIUSSS de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 266-1019, poste 31539
Courriel : relations.medias.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

